

DTBC DROIT DU TRAVAIL

Rédiger et sécuriser le contrat de travail : clauses essentielles, clauses sensibles

Un contrat mal rédigé se paie des années plus tard, devant le conseil de prud'hommes. En une journée intensive, vous apprenez à construire un CDI ou un CDD juridiquement solide, à rédiger les clauses sensibles qui résistent au contentieux et à repérer les stipulations illicites avant qu'elles ne coûtent cher.

 DURÉE 1 jour · 7 h	 FORMAT Présentiel ou distanciel	 NIVEAU Fondamentaux	 SECTEUR Secteur privé
--	---	---	---

OBJECTIFS

- 1 Structurer un CDI et un CDD conformes aux exigences légales, conventionnelles et jurisprudentielles
- 2 Rédiger les clauses sensibles (non-concurrence, mobilité, confidentialité, rémunération variable) de manière opposable
- 3 Détecter les clauses illicites ou abusives et mesurer leurs conséquences sur l'exécution du contrat
- 4 Sécuriser la période d'essai, son renouvellement et sa rupture
- 5 Choisir le contrat adapté à chaque situation d'embauche (temps partiel, alternance, intérim)

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, RRH, juristes d'entreprise, dirigeants de PME et responsables administratifs du personnel du secteur privé, en charge de la rédaction ou de la validation des contrats de travail.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en droit du travail (ou avoir suivi la formation F12). Il est recommandé de venir avec ses propres modèles de contrats.

PROGRAMME

1 Construire le socle contractuel : CDI, CDD et période d'essai

- Architecture du CDI : mentions indispensables, articulation avec la convention collective, date d'effet, qualification et classification
- CDD : cas de recours autorisés (art. L.1242-2), durée maximale, renouvellements, succession de contrats et délai de carence
- Terme précis et terme imprécis : rédaction du motif de recours, risque de requalification en CDI
- Période d'essai : durées légales et conventionnelles, formalisme du renouvellement, délais de prévenance en cas de rupture
- Information du salarié sur les éléments de la relation de travail : nouvelles obligations documentaires de l'employeur

2 Rédiger les clauses sensibles qui résistent au contentieux

- Clause de non-concurrence : les quatre conditions cumulatives de validité, calibrage de la contrepartie financière, renonciation
- Clause de mobilité : définition précise du périmètre géographique, proportionnalité, mise en oeuvre de bonne foi
- Clause de confidentialité et clause d'exclusivité : portée, durée, articulation avec la liberté du travail
- Rémunération variable : fixation des objectifs, modification unilatérale prohibée, sort du variable en cas de départ
- Clause de dédit-formation : conditions de validité, montant, durée d'engagement

DTBC SUITE

Rédiger et sécuriser le contrat de travail : clauses essentielles, clauses sensibles

PROGRAMME

SUITE

3 Purger les clauses illicites et gérer les contrats particuliers

- Typologie des clauses illicites ou abusives : atteintes aux libertés fondamentales, sanctions pécuniaires, clauses attributives de compétence
- Conséquences de l'illicéité : nullité de la clause, maintien du contrat, dommages-intérêts
- Temps partiel : mentions obligatoires, répartition de la durée du travail, heures complémentaires et risque de requalification
- Contrats d'alternance et intérim : points de vigilance spécifiques pour l'entreprise utilisatrice
- Panorama de la jurisprudence récente de la chambre sociale sur le contrat de travail

4 Atelier de rédaction et d'audit de contrats

- Audit croisé de modèles de contrats : repérage des clauses fragiles et des mentions manquantes
- Réécriture guidée d'une clause de non-concurrence et d'une clause de rémunération variable
- Construction d'une trame de contrat type adaptée à l'entreprise de chaque participant
- Questions-réponses sur les situations contractuelles apportées par les participants

LES POINTS FORTS

- ✓ Formation conçue et animée par un avocat en exercice, nourrie de dossiers prud'homaux réels
- ✓ Atelier de rédaction sur les modèles de contrats apportés par les participants
- ✓ Trame de contrat commentée et clausier annoté remis à chaque participant
- ✓ Effectif limité pour permettre l'étude des situations individuelles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exposés juridiques appuyés sur le Code du travail et la jurisprudence de la chambre sociale
- ✓ Ateliers de rédaction et de correction de clauses en sous-groupes
- ✓ Audit commenté de contrats réels anonymisés
- ✓ Clausier et trames remis en fin de formation
- ✓ Échanges sur les pratiques contractuelles des participants

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis (15 questions) en fin de formation, évaluation à chaud, puis évaluation à froid à J+90 sur la mise en pratique.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.